

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

La Ville lance le programme *Patio Brampton* afin d'aider les restaurants locaux pendant la COVID-19

BRAMPTON, ON (24 juin 2020) – le gouvernement de l'Ontario permettra aujourd'hui à la Région de Peel d'entamer la phase 2 du déconfinement et permettra aux restaurants et aux bars de Brampton d'ouvrir pour servir des repas à l'extérieur. Brampton a mis en place le programme Patio Brampton afin d'appuyer ce changement. Ce programme permettra aux restaurants et aux bars d'agrandir leurs terrasses afin de maintenir l'éloignement physique à l'extérieur. Le programme Patio Brampton fera en sorte que davantage de clients pourront profiter des terrasses extérieures et du beau temps tout en soutenant les entreprises locales.

Les entreprises locales jouent un rôle essentiel dans l'économie de Brampton et la Ville s'est engagée à appuyer leur reprise à la suite de la pandémie de COVID-19. Le programme Patio Brampton permettra en outre de traiter plus rapidement les demandes de permis et d'annuler les frais habituels exigés pour l'utilisation des trottoirs, les terrains de stationnement et des espaces en bordure de rue jusqu'au 1er janvier 2021.

Deux options seront offertes pour l'usage des espaces extérieurs :

- **Élargissement temporaire des terrasses sur une propriété privée** – cette option permettra l'aménagement temporaire de nouvelles terrasses ou l'agrandissement des terrasses existantes des bars et restaurants sur les propriétés privées, y compris les terrains de stationnement.
- **Élargissement temporaire des terrasses sur une propriété municipales ou sur une voie publique** – cette option permettra de créer ou d'élargir les terrasses sur les terrains de la Ville, y compris sur les voies publiques (trottoirs).

Les terrasses temporaires ne seront autorisées que pour les restaurants, bars ou autres établissements qui servent de la nourriture ou des boissons existants. Les entreprises doivent disposer d'un permis d'exploitation en règle. Des places de stationnement accessible doivent rester disponibles afin de permettre l'accès et le stationnement sur les lieux et les prolongements des terrasses ne peuvent être situés sur un itinéraire de pompiers ou sur les triangles de visibilité. Un nombre raisonnable de places de stationnement ordinaires doit être maintenu pour l'usage des clients des restaurants et des bars.

Le formulaire de demande d'agrandissement temporaire des terrasses est accessible sur le [site web](#) de la ville et peut être présenté en ligne au bureau du service du greffe. Le processus d'examen des demandes et les délais seront simplifiés pour les propriétaires de restaurants, tout en visant à protéger la santé et la sécurité du personnel pendant la pandémie.

Pour plus d'information sur l'obtention des permis, visitez [la page Patio Brampton](#).

La ville de Brampton s'est engagée à faciliter la reprise collective de la communauté et la santé et la sécurité de son personnel et de ses résidents pendant la pandémie de COVID-19. Le programme Patio Brampton fera en sorte de s'assurer que nos entreprises puissent poursuivre leurs activités en toute sécurité, en respectant les mesures d'éloignement physique et toutes les autres recommandations de la santé publique et toutes les consignes émises par le gouvernement de l'Ontario.

Stratégie de reprise économique

Les entreprises locales jouent un rôle essentiel dans l'économie de Brampton. Le mois dernier, le Conseil municipal a approuvé la Stratégie de reprise économique de Brampton, qui comprend des interventions servant à soutenir les petites entreprises, les restaurants et le tourisme. Dans ce contexte, la Ville a lancé sa Campagne « Support Local » afin d'encourager ses résidents à découvrir, choisir et acheter localement pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà.

Pour plus d'information sur les efforts de la Ville dans le but de soutenir notre collectivité en réponse à la COVID-19, visitez www.brampton.ca/COVID19 ou suivez @CityBrampton sur Twitter, Facebook et Instagram.

Citations

« Maintenant que nous entreprenons la phase 2 et que nos restaurants ouvrent leurs terrasses, nous voulons nous assurer de les soutenir en leur permettant d'agrandir celles-ci et de maximiser leur potentiel tout en respectant les recommandations d'éloignement physique émises par le service de santé publique de Peel et la Province. Profitons tous des superbes terrasses de Brampton cet été tout en aidant nos restaurants locaux. »

- *Patrick Brown, maire, ville de Brampton*

« Brampton dispose d'une grande variété de restaurants. Il est plus que jamais très important de soutenir nos entreprises locales : « Support Local ». Le programme Patio Brampton permettra à nos restaurants d'offrir plus d'espace afin que nous profitons tous du beau temps en savourant de nouveaux plats sur leurs terrasses tout en soutenant nos entreprises locales. »

- *Paul Vicente, conseiller régional pour les quartiers 1 et 5; coresponsable, Groupe d'action pour le soutien économique; Ville de Brampton*

« J'encourage nos restaurants locaux à demander un permis d'agrandissement de leur terrasse dans le cadre du programme Patio Brampton. Nous nous sommes engagés à rendre le processus aussi simple que possible afin que nos entreprises puissent rapidement disposer d'espaces sécuritaires pour servir notre communauté. »

- *Michel Palleschi, conseiller régional, quartiers 2 et 6; coresponsable, Groupe d'action pour le soutien économique; Ville de Brampton*

« Notre Groupe de travail pour le déconfinement et la reprise s'est efforcé d'être prêt pour toutes les phases du déconfinement tout en s'assurant de prioriser équitablement le soutien de notre économie et la sécurité du public. La réouverture de nos terrasses est un élément clé de notre reprise et nous nous sommes engagés à faire en sorte qu'il soit aussi simple que possible. »

- *Martin Medeiros, conseiller régional, districts 3 et 4; chef du groupe de travail du maire sur la réouverture et la reprise*

« Le Conseil et le personnel municipal se sont engagés à soutenir nos entreprises locales pendant la reprise de leurs activités à la suite de la pandémie de COVID-19 tout en continuant de protéger la santé et la sécurité des employés et des résidents. Notre personnel travaillera sans répit afin de traiter les demandes de permis en lien avec le programme Patio Brampton de façon à ce que nos restaurants et bars puissent offrir leurs services à la communauté en toute sécurité. »

- *David Barrick, directeur général, ville de Brampton*

« Les restaurants ont vraiment besoin que leurs demandes soient traitées et acceptées le plus vite possible cette année. Bravo à la Ville de Brampton pour son souci d'accélérer l'attribution des permis d'agrandissement des terrasses partout en ville. Cette politique aide les restaurants locaux à mieux

servir leur clientèle pendant cette saison abrégée par la pandémie. Nous remercions chaleureusement le maire, le Conseil et le personnel de la ville. »

- *Todd Letts, président, Chambre de commerce de Brampton*

-30—

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement communautaire
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca